

L'Union juive française pour la paix soupçonnée de financement du terrorisme

Nora Bussigny, Le Point, 10/02/2026

L'Union juive française pour la paix (UJFP) fait l'objet d'une enquête pour « financement du terrorisme » et « association de malfaiteur terroriste », à la suite d'une plainte déposée le 2 juillet 2025 par l'association Contre la haine, l'antisémitisme et le racisme (Char).

Le parquet national antiterroriste (Pnat) a ouvert, le 8 août 2025, une enquête préliminaire du chef de « financement du terrorisme » contre les activités de cette association antisioniste fondée en 1994, selon un courriel consulté par *Le Point*, envoyé le 5 décembre aux avocats de Char.

Dans la plainte à l'origine de l'enquête, deux membres de l'UJFP ont été enregistrés lors d'une conférence, affirmant au public avoir levé plus de 600 000 euros à destination de Gaza, tout en revendiquant des liens avec le Hamas en Palestine. L'UJFP est souvent présentée comme la « caution » des élus insoumis quand ils sont taxés d'antisémitisme. Elle a pris fait et cause en faveur du prédicateur Elias d'Imzalène, [condamné à cinq mois de prison avec sursis en décembre 2024](#) pour avoir appelé à « mener l'intifada » en France (son appel est en cours d'examen).

« Résister à un occupant est légitime ! »

Les têtes d'affiche de l'association – Michèle Sibony, Sarah Katz ou Pierre Stambul, son coprésident – n'ont de cesse, dans leurs écrits et leurs interventions publiques, de défendre les organisations palestiniennes telles que le Hamas ou le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), classées comme terroristes par l'Union européenne. Pierre Stambul hébergeait Mariam Abou Daqqa, membre de l'organisation terroriste du FPLP, [juste avant son arrestation, le 16 octobre 2023](#).

L'UJFP a justifié les attaques du 7 octobre 2023, publiant le jour même un communiqué intitulé « Ça suffit le concert des nations pro israélien ! Résister à un occupant est légitime ! » Cela lui a valu une plainte pour apologie du terrorisme.

Dans le cadre de cette plainte, le domicile du directeur de publication du site de l'UJFP a été perquisitionné à Dinard (Ille-et-Vilaine), le 11 septembre 2025.

L'ouverture de l'enquête d'août 2025, quant à elle, remonte à un événement survenu le 8 juin 2025 lors de la foire paysanne Biocybèle qui se déroule chaque année à Graulhet, dans le Tarn.

Invités à donner une conférence intitulée « Cultiver sous les bombes à Gaza », Pierre Stambul et Sarah Katz ont été enregistrés par des spectateurs présents, alors qu'ils évoquaient les liens qu'entretient l'UJFP avec le Hamas en Palestine.

La question du colonialisme dans une foire bio

À Biocybèle, considéré comme l'un des événements les plus importants dédié à l'agriculture biologique, Pierre Stambul et Sarah Katz sont venus présenter à une trentaine d'auditeurs l'engagement de leur association. « *Nos parents ont été résistants durant la Seconde Guerre mondiale* » a rappelé Pierre Stambul pour planter le décor.

S'il a précisé, dans la foulée, que « *c'est essentiellement de l'agriculture à Gaza* » dont il souhaite parler, très vite la discussion a tourné autour de la guerre en Palestine, et surtout du rôle des médias et politiques français accusés par Pierre Stambul d'avoir « *une responsabilité majeure dans ce génocide* ».

Dans les vidéos que *Le Point* a consulté, les deux membres de l'UJFP ont longuement tenté d'expliquer « *pourquoi, dans une foire bio, la question du colonialisme a toute sa place* ». Ils ont ensuite cédé la parole à Reva Viard, militant engagé contre l'A69, connecté en direct [depuis la flottille Madleen](#), en route pour Gaza. Là encore, la brève intervention du militant, largement ovationné, n'avait guère de rapport avec l'agriculture biologique...

« Plus de 600 000 euros à Gaza »

Fier des actions menées par l'UJFP, Pierre Stambul a assuré au public que « *depuis le 7-October, notre misérable petite association juive antisioniste a envoyé plus de 600 000 euros à Gaza* ». « *On peut à peu près vous assurer que l'argent que vous donnez, quatre jours après, il est à Gaza* » s'est-il flatté, keffieh rouge et blanc autour du cou.

Dans la foulée, il a confirmé aux auditeurs les liens de l'association avec le Hamas, organisation soutenue financièrement et militairement par l'Iran, classée comme terroriste par une trentaine de pays, des États-Unis (bien avant Donald Trump) jusqu'à la Suisse, en passant par le Japon, le Canada, l'UE, etc. « *Ce qui est quand même très drôle, c'est quand les ministres du Hamas voulaient discuter avec les paysans, ils venaient à la maison qu'ils avaient intitulée quartier général UJFP. Donc le Hamas venait au quartier général de l'Union Juive Française pour la paix à Gaza.* »

Un témoignage jugé « particulièrement alarmant »

« *Nous avons été très surpris par les propos tenus lors de la conférence* », relève Maître Annie Cohen, avocate de l'association Char à l'origine de la plainte. « *Sarah Katz et Pierre Stambul se sentent dans une forme d'impunité totale, au point qu'ils n'ont pas peur d'affirmer qu'ils font des transferts de fonds à Gaza et reçoivent la visite de ministres d'une organisation terroriste* », a-t-elle constaté.

Elle déplore, ainsi que son client, le fait que « *des gens de bonnes volontés* » faisant des dons pour soutenir les civils palestiniens ne soient pas mis au courant des enjeux financiers qui en découlent.

Ce témoignage est particulièrement alarmant, révélant une proximité organisationnelle et une reconnaissance mutuelle entre l'UJFP et des représentants du Hamas. La désignation d'un lieu comme quartier général UJFP par des ministres du Hamas suggère une imbrication des activités, une tolérance active, voire une collaboration entre l'UJFP et l'entité terroriste contrôlant Gaza », considère l'avocate. Y est également mentionnée une collecte de dons de l'UJFP à hauteur de 231 225 euros en janvier 2024 intitulée « *Urgence guerre à Gaza* » via la plateforme HelloAsso.

Compte bancaire fermé

L'UJFP a annoncé, [dans un communiqué](#), que le Crédit Coopératif a fermé, le 11 août 2025, son compte bancaire. La décision lui avait été notifiée des mois à l'avance. Elle n'aurait aucun rapport avec l'enquête préliminaire pour « apologie du terrorisme » ouverte quelques jours plus tôt. « *La complicité du système bancaire avec les génocidaires sera mise en échec. On ne lâche rien !* », écrit l'UJFP dans son communiqué. Contactée, l'association se refuse à tout commentaire officiel. Elle renvoie vers le site officiel de l'UJFP « *qui atteste de la réalité de l'utilisation des dons dans un contexte de génocide* ».

Officieusement, un membre de l'UJFP fait valoir qu'il est inévitable que l'association soit en lien avec les dirigeants du Hamas, mouvement qui tient tous les leviers de pouvoir à Gaza. « *Pierre Stambul, en soulignant que le Hamas se déplace pour voir nos représentants à Gaza à domicile, au lieu de les convoquer, voulait seulement montrer que nous sommes reconnus là-bas.* »

Un argument qui pourrait se révéler à double tranchant. Comme faire de l'humanitaire à Gaza sans savoir ce qui s'y passe ? L'UJFP se pose, de facto, en collaborateur de terrain d'un mouvement dictatorial. Le Hamas tient Gaza d'une main de fer, éliminant physiquement ses opposants. Il n'a pas organisé d'élection depuis sa prise de pouvoir en 2007.

L'UJFP mentionne comme correspondant à Gaza un certain Abu Amir, chargé des relations et des collectes de dons pour les agriculteurs gazaouis. Il n'est autre qu'Abu Amir Eleiwa, dirigeant de Humani'Terre, une association elle-même visée par une enquête pour « financement du terrorisme », association de malfaiteurs terroristes criminelle et blanchiment aggravé.

Dans un courrier envoyé le 21 mai 2025, Maître Déborah Journo, membre du collectif Actions Avocats a tenté d'alerter l'association Nature & Progrès – organisatrice de la Foire –, mais aussi le maire de Graulhet, Blaise Aznar, le préfet et les conseils départementaux et régionaux.

« *Cette conférence est la preuve que l'UJFP ne venait pas parler d'agriculture mais de levées de fonds, comme nous l'avions prévenu dans notre courrier* », explique l'avocate, qui rappelle que la foire Biocybèle bénéficie de subventions publiques. Contactés, ni la mairie de Graulhet ni les organisateurs de la foire n'ont répondu à nos sollicitations.